

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

A notre camarade en procès
en appel pour avoir déclaré : **#2**

**IL FAUT
SABOTER
LA TAV^o**

Là où commence le Lyon-Turin,
s'arrête la liberté d'expression.

CHAMBÉRY, 13 MAI, 12H

Devant le Tribunal correctionnel

Prejudice
588.000 €
oo
o



Philippe Delhomme a déjà été convoqué deux fois devant les tribunaux l'année dernière, et a été relaxé deux fois.

**TELT,
Xavier Darmendrail, son directeur
et le procureur de la république
ont décidé de s'acharner et de faire
appel, pour convoquer Philippe de
nouveau,
le 13 mai à 14h devant la cour d'appel de
Chambéry.**

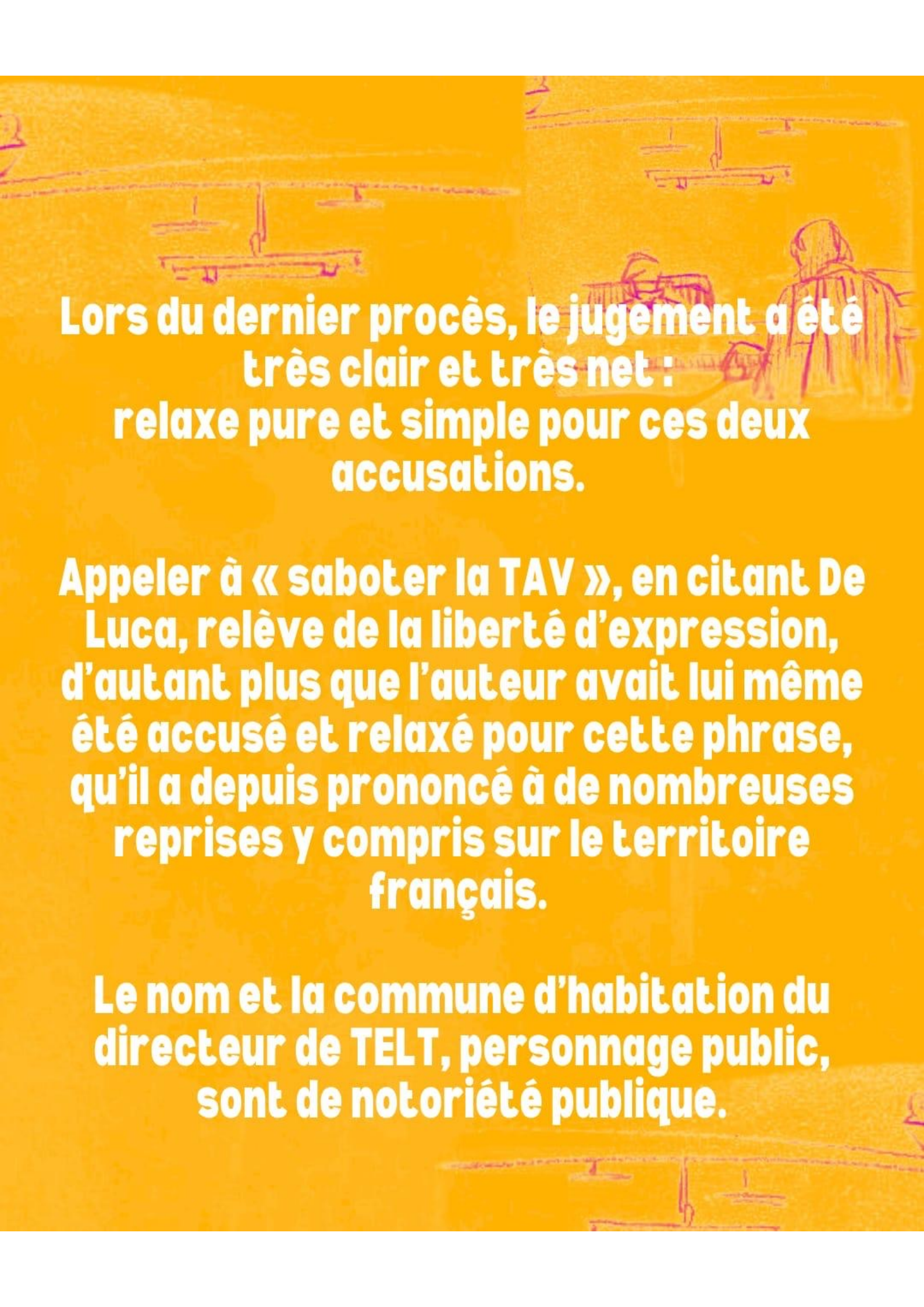
Les faits reprochés dans cette affaire:

- **avoir cité publiquement le nom et la commune du directeur de TELT**
- **avoir cité les mots d'Erri de Luca, écrivain italien mondialement connu, en disant:**

« Il faut saboter la TAV »

**lors d'une manifestation
à Saint-Jean-de-Maurienne en 2024.**

 **TAV signifie Treno alta velocità (TGV) en italien, c'est le nom communément donné au projet Lyon-Turin en Italie.**



**Lors du dernier procès, le jugement a été
très clair et très net :
relaxe pure et simple pour ces deux
accusations.**

**Appeler à « saboter la TAV », en citant De
Luca, relève de la liberté d'expression,
d'autant plus que l'auteur avait lui même
été accusé et relaxé pour cette phrase,
qu'il a depuis prononcé à de nombreuses
reprises y compris sur le territoire
français.**

**Le nom et la commune d'habitation du
directeur de TELT, personnage public,
sont de notoriété publique.**



Cette stratégie des procès à répétition contre les militants écologistes est bien connue, elle est employée depuis des années par les tenants de tous les grands projets inutiles et imposés.

Elle vise à épuiser les militants, à les empêcher de s'exprimer et à faire pression sur les maigres ressources financières des petites associations et collectifs qui les soutiennent.



STOP
A
LYON - TURIN

**signer notre petition, faire un don ou
rejoindre un collectif local !**

stopaulyonturin.fr

Il s'agit de "Répression"
qui "vise à décourager les
militants dans leur combat"

**Le rendez-vous est pris pour le 13 mai à
12h pour un grand rassemblement festif
devant la cour d'appel de Chambéry.**

NoTav !

**C'est le combat de David contre l'ogre
Goliath que nous menons...
Mais n'oublions pas qu'à la fin, c'est David
qui gagne.**

**Nous ne nous résignerons pas, nous
continuerons de révéler l'écocide du
Lyon-Turin.**

**Nous nous tiendrons debout aux cotés de
Philippe pour le soutenir et fêter la
victoire une troisième fois.**



TELT dépense l'argent public dont il est perfusé, presque sans limite, pour essayer de faire taire toutes les voix qui s'élèvent contre lui.

**TELT se paye les meilleurs cabinets d'avocats parisiens, et on le répète pour être bien entendus, avec l'argent du contribuable!
car l'argent de TELT est uniquement de l'argent public !**

Tout ça dans une stratégie de communication mesquine, pour tenter d'écraser la contestation par tous les moyens.

